

Protocole sanitaire équipe pédagogique à partir de septembre 2020

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous prévoyons **la reprise des cours le lundi 14 septembre, dans vos salles habituelles (aucun changement de salle)**

Nous allons mettre en place un **protocole par rapport aux gestes barrières** recommandés par l'Etat, ainsi que de **nouvelles règles de vie** qu'il faudra respecter au sein de nos salles de cours, afin d'assurer au mieux votre sécurité, celle de nos adhérents et de votre entourage, quand vous rentrez chez vous.

Rappel de vos responsabilités en tant que salariés :

Les salariés doivent prendre soin de leur santé et de leur sécurité ainsi que de celles des autres personnes concernées par leurs actes ou omissions (article L. 4122-1 du code du travail).

La première règle est de vérifier votre température si vous vous sentez fébriles et d'agir en conséquence, si vous avez de la fièvre. Alertez l'association et faites-vous tester avant de revenir en cours

Vous devez donc respecter les instructions et les consignes données par votre employeur

Les autres règles :

Il est obligatoire de porter un masque (fourni) avant votre entrée dans les salles et de vous **laver les mains** régulièrement. Des distributeurs de **gel hydro-alcoolique** seront à votre disposition **dans toutes les salles**. Le lavage doit être réalisé, à minima :

- A l'arrivée, avant le début de l'activité
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué, avoir touché son masque
- Avant et après avoir manipulé des objets à usage partagé ou possiblement contaminés
- Avant le départ

La règle de **distanciation physique**, dont le principe est le respect d'une distance minimale **d'un mètre entre chaque personne**, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes. Elle doit impérativement être respectée dans tous les contextes (y compris la pratique artistique, particulièrement pendant les ateliers) et tous les espaces (arrivée et abords des salles, couloirs, sanitaires...). Limitez au maximum le temps d'attente avant les cours



Association Culturelle de Musiques Actuelles de Gallardon

Des panneaux en plexiglass ont été commandés pour toutes les salles, nous les recevrons au mois d'octobre.

Les séances devront impérativement finir au maximum à l'heure prévue afin de laisser le temps nécessaire à la désinfection pour la session suivante.

Les **professeurs** de musique ayant des musiciens successifs sur plusieurs créneaux horaires continus devront **assurer eux même la désinfection des instruments utilisés** (le matériel de désinfection sera mis à leur disposition).

Dans la mesure du possible, nous vous demandons **d'éviter au maximum le partage de votre propre matériel** (instruments autres que pianos et batteries, câbles, baguettes de batterie, médiators, micros, métronomes et accordeurs, etc...)

Nettoyage systématique des instruments partagés après chaque utilisation

A la salle polyvalente, l'**entrée** se fera par l'entrée principale habituelle et la **sortie** par la porte du fond de la salle.

A la salle de la Herse, prévoir au maximum 2 mn d'attente et la sortie du cours précédent pour rentrer (voir schéma sur la porte)

A la salle de Montlouet, l'attente se fera dans un coin du hall d'entrée, **hors du passage** (escaliers, couloir)

A la salle de Pont sous Gallardon, n'hésitez pas à attendre dans votre voiture jusqu'au dernier moment. L'entrée se fera par l'entrée principale habituelle et la **sortie** par la porte de secours.

Nous comptons sur votre coopération et vous remercions à l'avance de l'effort que vous fournirez.

Il est important d'aérer les salles pendant 15 minutes toutes les 3 heures